

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2019 DU CCAS

ARTICLE L 2313-1 du CGCT

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'« *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.* »

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires.

Il sera mis en ligne sur le site internet de la ville.

Les budgets ont été établis dans le respect des orientations budgétaires présentées lors du débat qui s'est tenu le 18 février dernier.

TITRE 1 : BUDGET PRINCIPAL CCAS 2019**I) Section de fonctionnement****A – Les Dépenses**

FONCTIONNEMENT	Total BP+DM 2018	CA prévisionnel 2018	BP 2019
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	418 356,00	361 737,32	386 370, 96
011 - Charges à caractère général	34 250,08 €	30 694,09 €	32 839,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	309 406,72 €	360 350,00 €	335 000,00 €
22 - Dépenses imprévues	0	0	3088,43 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 028,92 €	12 028,92 €	2 643,54 €
65 – Autres charges de gestion courante	13 136,00€	6 407,59€	12 400,00€
67 - Charges exceptionnelles	3 600.00	3 200,00	400,00€

Le budget s'élève à **386 370,96 €** concernant les dépenses de fonctionnement.

1- Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre reste stable par rapport au réalisé 2018 car il représente des dépenses récurrentes et prévisibles comme le repas des anciens, les animations dudit repas, les chèques Shop'In 13.

2- Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel baissent légèrement du fait du transfert de personnel du CCAS vers Résidence Autonomie.

3- Les dépenses imprévues (chapitre 022)

Nous avons provisionné 3088.43 € sur ce chapitre pour faire face à des dépenses non encore arrêtées. Ce chapitre permet plus de souplesse dans la section de fonctionnement.

4- Les opérations d'ordre (chapitre 042)

Ces opérations d'ordre permettent notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif du CCAS sans avoir de conséquences sur la trésorerie. Elles ne représentent qu'un jeu d'écritures. Il s'agit des dotations aux amortissements

5- Autres charges de gestion courante (Chapitre 65)

Compte tenu des difficultés sociales de la population et des besoins de la commune en matière associative, nous maintiendrons le montant alloué en 2018 à ce chapitre.

Néanmoins il est prévu de réserver 1 000€ sur le compte 6561 pour les secours d'urgence (BP 2018 : 3 736€ - Réalisé 2018 : 0€) et d'abonder le compte 6574 relatif aux subventions aux associations de 2 000€ supplémentaire par rapport au BP 2018 (BP 2018 : 3 500€ - Réalisé 2018 : 3 410€).

Cela doit permettre de développer notre politique de soutien en faveur des associations à vocation sociale.

6 - Les autres charges exceptionnelles (Chapitre 67)

Nous avons ouvert la ligne à hauteur de 400€ afin de faire face à une éventuelle charge exceptionnelle. Le différentiel avec 2018 s'explique par la prise en charge du vol de la Régie par le CCAS, suite à une remise gracieuse accordée au régisseur en 2018

B – Les Recettes

FONCTIONNEMENT	Total BP+DM 2018	CA prévisionnel 2018	BP 2019
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	418 365,00	381 695,10	386 370,96
002- Résultat de fonctionnement	19 102,73	19 102,73	19 880,96
013 - Atténuations de charges	5 800,00	9 937,48	5 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	307 962,27	264 809,50	278 640,00
74 - Dotations, subventions et participations	75 000,00	75 400,00	75 400,00
75 - Autres produits de gestion courante	10 000,00	7 442,39	7 450,00

Le montant des recettes s'établit à **386 370,96 €** au même niveau que les dépenses, le budget devant être voté en équilibre.

Elles sont composées de :

1- Résultat de fonctionnement (chapitre 002).

Nous présentons un résultat de fonctionnement reporté excédentaire de 19880,96 €

2- Atténuations de charges (chapitre 013).

Nous prévoyons une baisse des remboursements sur rémunération de personnel pour maladie ordinaire. En effet l'année 2018 a été marquée par nombre d'absence d'agent pour maladie ordinaire dépassant 15 jours. Cela a eu pour effet d'augmenter cette recette.

3- Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Les recettes de ce chapitre se composent des refacturations des frais de personnel à l'OUSTAOU, des revenus des immeubles et des fermages, des revenus des concessions funéraires et de la téléassistance et des charges de l'appartement du Concerto.

Nous prévoyons une augmentation des recettes pour 2019

4- Dotations et subventions (chapitre 74)

La subvention de 75 400€ versée par la commune en 2018 est maintenue pour 2019.

5- Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Nous prévoyons pour ce chapitre concernant le logement et le garage du Concerto une légère augmentation du revenu locatif

II) Section d'investissement**A – Les Dépenses**

INVESTISSEMENT	Total BP+DM 2018	CA prévisionnel 2018	BP 2019
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	110 913,77	0	56 922,89
020- Dépenses imprévues	2 500,00	0	2 500,00
16- Emprunts et dettes assimilées	1 480,00	0	480,00
20 - Immobilisations incorporelles	1 000,00	0	1 000,00
21 – Immobilisation corporelles	1 500,00	0	42 942,89
23 – immobilisation en cours	104 433,77	0	10 000,00

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **56 922,89 €** et sont constituées de :

1- Dépenses imprévues (Chapitre 020)

Nous avons provisionné 2 500€ sur ce chapitre pour faire face à des dépenses non encore arrêtées.

2- Emprunts et dettes assimilées (Chapitre 16)

Ce chapitre est en forte baisse. Il correspond à la provision des charges du concerto.

3- Immobilisations incorporelles (Chapitre 20)

Nous avons maintenu ce chapitre au niveau du BP 2018. La réorganisation du service peut amener des besoins de logiciels informatique.

4- Immobilisations corporelles (Chapitre 21)

Idem pour ce chapitre, la réorganisation du service demande à repenser les espaces de travail pour les agents du CCAS accueillant du public.

Nous prévoyons également l'achat d'un véhicule 9 places afin de répondre aux besoins de transport de l'Oustaou.

5- Immobilisations en cours (Chapitre 23)

Un montant de 10 000€ a été inscrit sur ce chapitre

B – Les Recettes

INVESTISSEMENT	Total BP+DM 2018	CA prévisionnel 2018	BP 2019
RECETTES D'INVESTISSEMENT	110 913,77	54 279,36	56 922, 89
001- Résultat de fonctionnement	42 234,85	42 234,85	54 279,36
040 – Opérations d'ordre de transfert	7 028,92	12 028,92	2 643,53

Les recettes de la section d'investissement du même montant que les dépenses (**56 922,89€**) s'établissent de la manière suivante :

1- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Chapitre 001)

Nous présentons un solde excédentaire de 54 279,36

2- Opération d'ordre (Chapitre 040)

Ces opérations d'ordre permettent notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif du CCAS sans avoir de conséquences sur la trésorerie. Elles ne représentent qu'un jeu d'écritures.

TITRE 2 : LES BUDGETS ANNEXES 2019**OUSTAOU****I) Section de fonctionnement**

Les dépenses et recettes s'équilibrent à **600 703,55 €**

A- Les Dépenses

FONCTIONNEMENT	BP 2018	CA prévisionnel 2018	BP 2019
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	602 855,59	521 492,71	600 703,55
011 - Charges à caractère général	121 400,00	113 439,46	126 700,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	311 400,00	260 453,67	270 000,00
016-Dépenses afférentes à la structure	170 085,59	147 599,58	204 003,55

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **600 703,55 €** et sont constituées de :

1- **Charges à caractère général** (Chapitre 011)

Ce chapitre augmente légèrement et s'explique par la prévision d'une d'augmentation de +5,9% sur le prix de l'électricité et sur une hausse prévisionnelle non arrêtée du gaz.

2- **Charges de personnel et frais assimilés** (Chapitre 012)

Les mesures légales et la réorganisation prévue auront un impact à la hausse le chapitre 012 sur 2019 par rapport au réalisé de 2018

3- **Dépenses afférentes à la structure** (Chapitre 016)

L'augmentation de ce chapitre est liée à une volonté d'affecter les excédents de fonctionnement dans les dépenses ayant un impact direct sur le bien-être des résidents

B- Les Recettes

FONCTIONNEMENT	BP 2018	CA prévisionnel 2018	BP 2019
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	602 855,59	577 506,26	600 703,55
002 – Résultat d'exécution de la section d'exploitation	11 335,59	11 335,59	56 013,55
018 – Autres produits relatif à l'exploitation	591 550,00	561 578,05	544 690,00

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **600 703,55 €** et sont constituées de :

1- **Résultat d'exécution de la section d'exploitation** (Chapitre 002)

L'excédent sur le résultat d'exécution a été ventilé sur les dépenses afférentes à la structure comme expliqué plus haut.

2- **Autres produits relatif à l'exploitation** (Chapitre 018)

Le nombre de repas facturé a diminué du fait d'une baisse de fréquentation des externes et de l'hospitalisation prolongée de plusieurs résidents en 2018.

Nous faisons une prévision de recettes prudente en maintenant pour 2019 le montant réalisé en 2018.

II) **Section d'investissement :**

Les dépenses et recettes s'équilibrent à **212 347,70 €**

A- Les Dépenses

INVESTISSEMENT	Total BP+DM 2018	CA prévisionnel 2018	BP 2019
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	106 638,61	79 754,12	212 347,70
16- Emprunts et dettes assimilées	10 342,00	10 342,00	10 342,00
20 - Immobilisations incorporelles	0	0	7 000,00
21 – Immobilisation corporelles	21 240,73	6 744,24	35 000,00
23 – immobilisation en cours	13 000,00	612,00	160 005,70

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **212 347,70 €** et sont constituées de :

1- **Emprunts et dettes assimilées** (Chapitre 16)

Ce chapitre représente le remboursement de l'emprunt à taux zéro concédé par la CARSAT sur trente ans. L'annuité est stable

2- **Immobilisations incorporelles** (Chapitre 20)

Nous avons provisionné ce chapitre à hauteur de 7000€ afin de répondre aux besoins de logiciels ou licences pour la gestion, l'animation et le secrétariat.

Nous souhaitons également commander une étude sur la faisabilité des travaux de façades et des menuiseries.

3- Immobilisation corporelles (Chapitre 21)

Après la cuisine nous souhaitons moderniser le mobilier de l'Oustaou afin d'améliorer le confort des résidents.

La réorganisation du personnel demande également des dépenses d'investissement en matériel informatique (secrétariat et animation) et outillage pour le gardien.

4- immobilisation en cours (Chapitre 23)

Nous envisageons la réfection de la façade de l'Oustaou ainsi que le changement des volets

B – Les Recettes

INVESTISSEMENT	Total BP+DM 2018	CA prévisionnel 2018	BP 2019
RECETTES D'INVESTISSEMENT	106 638,61	167 891,06	212 347,70
001- Solde d'exécution de la section d'investissement	27 106,04	27 106,04	88 136,94
010 – Dotations, fonds divers réserve	0	60 961,65	90 000,00
28 – Amortissement des immobilisations	34 532,57	34 823,27	34 210,76

Les recettes d'investissement s'élèvent à **212 347,70 €** et sont constituées de :

1- Solde d'exécution de la section d'investissement (Chapitre 001)

L'excédent sur le solde d'exécution a été ventilé sur les chapitre 20, 21, 23 comme expliqué plus haut.

2- Dotations, fonds divers réserve (Chapitre 010)

Ce chapitre représente la somme que nous allons percevoir dans le cadre du FCTVA pour les travaux effectués dans la cuisine de l'Oustaou. Cette année nous seront reversé environ 90 000 €

3- Amortissement des immobilisations (Chapitre 28)

Équilibrés en dépenses comme en recettes les amortissements restent stables